



Lettre ouverte des syndicats CGT du Groupe PSA aux camarades de la CGT

Non à la création d'une 2^e CGT à PSA Poissy (Yvelines)

Poissy, le 23 décembre 2021

Camarade,

Nous nous adressons à toi car un manquement grave à notre fonctionnement démocratique de base est en train de se produire dans le cadre des syndicats CGT du groupe PSA.

Sur la demande d'une dizaine de délégués qui remettaient en cause la direction du syndicat (ce qui est leur droit le plus strict), un congrès extraordinaire de la CGT PSA Poissy s'est déroulé le 14 novembre 2021, dans le strict respect de ses statuts. Il a réuni 193 syndiqués sur les 290 du syndicat, et 12 représentants des 15 autres syndicats que compte le groupe PSA. Ce véritable succès montre la vitalité de notre syndicat. Le congrès a réélu à l'unanimité des votants la direction actuelle du syndicat.

Tous les participants ont déploré l'absence de la dizaine de délégués à l'origine de ce congrès.

Plutôt que de venir s'expliquer devant les syndiqués au congrès, ils ont préféré jouer la carte de la division : le 11 décembre dernier, ils ont réuni une trentaine de salariés à l'Union Locale de Poissy pour mettre en place un second syndicat CGT sur l'usine de PSA Poissy.

Les structures CGT, l'UD 78 et la Fédération de la Métallurgie, plutôt que d'accepter les décisions prises démocratiquement par les syndiqués au congrès du 14 novembre, ont choisi ces diviseurs y compris en soutenant la création d'un 2^e syndicat Cgt non représentatif, en complète contradiction avec tous nos statuts CGT.

Ainsi le fonctionnement de base de la démocratie syndicale CGT est totalement bafoué. Car c'est seulement en accord avec les syndiqués à la base, dans tous nos syndicats et sections syndicales, que peut se construire la démocratie syndicale.

Dans cette société hiérarchisée où nous vivons, tout le monde à la prétention de commander les travailleurs, à l'inverse le syndicat doit être leur organisation. C'est à eux et à personne d'autre de décider en dernier ressort.

Cette tentative de division ne peut être cautionnée à aucun niveau de la CGT. Elle est d'autant plus suicidaire qu'elle intervient à un moment où, de toutes parts, les coups redoublent sur le monde du travail et où de nombreux salariés attendent de nos organisations respectives une attitude ferme face à la violence de cette offensive patronale.

Les statuts de la CGT affirment à l'article 1 des règles de vie adoptées au 50^e congrès confédéral : « *À l'inverse d'un syndicalisme institutionnel, la CGT développe un syndicalisme de syndiqués auteurs, décideurs et acteurs* ». Or les structures, citées ci-dessus, non seulement ne respectent pas ce principe mais font l'inverse et « jouent » à la scission.

Nous ne demandons rien d'autre que le respect de ce principe.

1 085 salariés du site de PSA Poissy sur 2 200 ouvriers ainsi que 91 % des élus et mandatés CGT du groupe PSA, soit 222 camarades, se sont prononcés dans une pétition contre cette division et reconnaissent comme seul légitime le congrès du 14 novembre.

Nous sommes convaincus que quelles que soient les divergences, chacun a sa place à la CGT. Nos statuts en sont le garant.

Fraternellement

Farid Borsali
SG PSA Poissy

Jean-Pierre Mercier
DSC groupe PSA
(Poissy)

Cédric Brun
DSC adjoint
SG PSA Valenciennes

Fabrice Jamart
RS CSE central
SG PSA Douvrin

Jérôme Boussard
SG PSA Sochaux

Fabrice Lucas
SG PSA Rennes

**Khalifa Bellali, Michael Denis,
Frédéric Foernbacher, Salah Keltoumi
et Christian Wallard**
SG PSA Mulhouse

Franck Théry
SG PSA Hordain

Emmanuel Boulanger
SG PSA Metz Borny

François Cazeaux
SG PSA Charleville

José Grijo
SG PSA Sept-Fons

Stéphane Gauthier
RSS PSA Poissy
Pôle tertiaire

Kamel Bentoumi
SG PSA Caen

Ahmed El Yandouzi
RSS PSA Carrières

Gérard Octrovée
RSS PSA Vélizy

Alain Sylvestre
SG PSA Vesoul

